

# APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

[www.appep.net](http://www.appep.net)

M. Simon PERRIER  
Président

À  
M. Luc CHATEL  
Ministre de l'Éducation Nationale

Chartres le 18 octobre 2009

Monsieur le Ministre,

Notre association tient à vous faire part des difficultés rencontrées, en particulier l'an passé, dans la correction du baccalauréat en philosophie. Dans plusieurs académies, faute de consultations préalables et malgré plusieurs avertissements de notre association, seules des négociations de dernière minute ont permis à nos collègues d'obtenir des conditions plus normales de correction. En plusieurs endroits, des professeurs ont pris la décision de rendre leurs notes indépendamment des dates prévues. Le baccalauréat ayant lieu un jeudi, d'autres ont quelquefois reçu leurs copies le mercredi suivant. Cette situation anarchique aurait pu être facilement évitée avec un minimum d'attention à ce que nos Régionales et notre Bureau National avaient tenté de dire auparavant aux différents responsables.

Nous tenons à réaffirmer que l'épreuve que constitue le passage d'un tel examen est en elle-même formatrice. Le temps du baccalauréat, pour les Premières ou les Terminales, n'est pas celui d'une formalité parasitant le temps d'éducation. Le temps laissé aux candidats pour assumer seuls, un moment, la préparation de l'examen est lui-même formateur.

En conséquence, le Bureau National de l'APPEP, réuni le 10 octobre, renouvelle sa demande d'un calendrier laissant aux professeurs le temps d'une correction juste avec un maximum de douze copies à corriger par jour. Si la solution la plus simple nous apparaît celle d'un retour à une épreuve anticipée, il suffirait cette année d'un baccalauréat ayant lieu le lundi 14 juin pour permettre aux professeurs des conditions sereines de correction et aux élèves que le baccalauréat ne soit pas vécu au rythme d'un concours.

Nous tenant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Paris, le 13 NOV. 2009

Monsieur le Président,

Par lettre du 18 octobre dernier, vous avez souhaité attirer l'attention du Ministre de l'Éducation nationale sur les difficultés rencontrées, cette année, dans certaines académies, pour la correction de l'épreuve de philosophie des baccalauréats général et technologique et renouveler, en conséquence, votre demande d'un calendrier permettant aux professeurs concernés de corriger les copies dans de bonnes conditions.

Le Ministre a lancé depuis deux ans une action qui vise à garantir à tous les élèves ne passant pas d'examen en juin, la poursuite des activités pédagogiques, le plus tard possible.

Si cette « reconquête du mois de juin » s'est ainsi traduite, au niveau national, par un recul du début des épreuves écrites du baccalauréat, le temps global laissé aux correcteurs a, néanmoins, été préservé, grâce au report concomitant de la date de publication des résultats du premier groupe. La remise des copies doit s'effectuer le plus rapidement possible après les épreuves. De ce point de vue les dysfonctionnements qui ont pu être constatés l'année dernière devront être corrigés. Mes services ont évoqué ce sujet lors du séminaire des chefs de division académique des examens et concours des 5 et 6 novembre derniers.

Pour la session 2010, il ne peut être envisagé d'avancer le calendrier de l'examen, dans l'intérêt même des candidats. Toutefois, consigne sera donnée aux Recteurs d'assurer les meilleures conditions de correction aux professeurs de philosophie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.

Monsieur Simon Perrier  
Président de l'APPEP

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur général de l'enseignement  
scolaire

Jean-louis Nembrini